

Ligue de Football de la Guyane

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre de la CON.CA.CAF

Commission Régionale Médicale

PV 04 du 31 août 2026 saison 2026-2027

Début de séance à 18h30

Présent.e.s :

Dr David GONDELE-IPUNGU
Dr Alexandre LACHARTRE
Judes AGATHON

Absent.e.s excusé.e.s :

Dr Arthur DEROURE-CORTE
Sandrine ASDRUBAL
Angie PROHETE
Malika ADELSON
Dr Eric HOUNHOU-IGAN
Anastasie LEDU-KALALA

Absents :

Guy-Grégory PREVOT
Luxon NOEL

Ordre du jour :

1. Examen des dossiers médicaux des arbitres et de surclassement

1/ Examen des dossiers médicaux des arbitres (DMA) et de surclassement (SUR)

27 dossiers médicaux d'arbitre ont été examinés

Numéro	NOM	PRENOM	DDN	DOSSIER	DECISION	CLUB
1	AGATHON	MATTIS	21/07/2007	DMA	FAVORABLE	RC MARONI
2	AMOSIE	VICTOR	02/04/1977	DMA	FAVORABLE	INDEPENDANT
3	ANAKABA	RODNEY	09/07/1986	DMA	FAVORABLE	INDEPENDANT
4	BELANTON	WIDENSON	04/05/1997	DMA	FAVORABLE	
5	BERNADEL	BOAZ-KANT	18/08/1992	DMA	FAVORABLE	FC KARIB
6	DOEKOE	AKIKOIDA	03/02/2010	DMA	FAVORABLE	COSMA FOOT
7	DORLIPO	RENAULT	20/04/1971	DMA	FAVORABLE	
8	DUBOIS	JEFFE	10/06/1993	DMA	FAVORABLE	ASC ARMIRE
9	FIRMA	LUCIANO	10/10/2007	DMA	FAVORABLE	COSMA FOOT
10	LEMEE	GUILLAUME	22/08/1979	DMA	FAVORABLE	RC MARONI
11	LOZIER	JEAN WILLS	22/03/1994	DMA	FAVORABLE	
12	MEDE	JEAN WIDLY	22/01/1989	DMA	FAVORABLE	AS KOUROU
13	NALIE	ORPHEO	02/10/1985	DMA	FAVORABLE	AS KOUROU
14	NUMA	JEAN- WEDDELER	07/05/1975	DMA	FAVORABLE	US MATOURY
15	PALOUTE	PALENS	14/01/2006	DMA	FAVORABLE	ASL SPORT GUYANAIS
16	PINAS	VANETY	27/01/1997	DMA	FAVORABLE	
17	ROSALIE	BRICE	07/03/1985	DMA	FAVORABLE	GOLDEN STAR
18	SIMON	JUIMER	29/01/1993	DMA	FAVORABLE	ASC COGNEAU
19	TOTOE	GINNA	19/09/2011	DMA	FAVORABLE	COSMA FOOT
20	YOUSOU	MATHIAS	03/04/1993	DMA	FAVORABLE	ASC AGOUADO

Rappels de la commission

L'examen ophtalmologiste est obligatoire pour le 1^{er} DMA puis à partir de 35 ans tous les 5 ans.

L'examen ophtalmologiste est valable 5 ans à compter de sa date de réalisation.

La commission rappelle l'importance de bien noter le nom, le prénom, le type de dossier présenté et les coordonnées téléphoniques personnelles des arbitres et des joueuses ou joueurs en plus de leur club d'appartenance pour être joignables le cas échéant par la Commission Régionale Médicale.

La commission rappelle également l'importance pour les arbitres et joueurs de répondre avec sincérité aux questionnaires médicaux.

La commission rappelle que les formulaires transmis doivent être dûment remplis et signés le cas échéant par la joueuse ou le joueur, l'arbitre, les personnels médicaux habilités, les responsables légaux pour les mineurs, les responsables du club le cas échéant.

Enfin l'ensemble doit être transmis sous plis cacheté avec les informations suivantes : NOM, Prénom, Tél, Type de dossier, Club d'appartenance.

Lors du dépôt du dossier à Cayenne ou à Saint-Laurent du Maroni un tampon sera apposé sur l'enveloppe avec la date de dépôt.

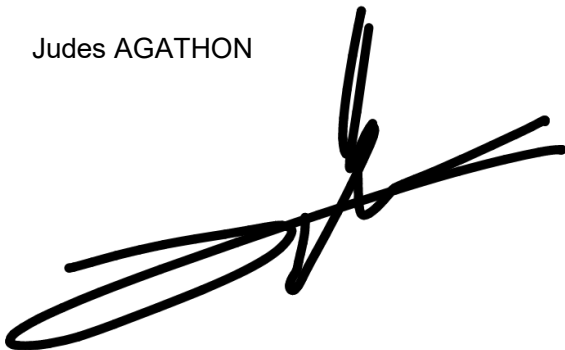
La CR Médicale conseille de prendre en photo l'enveloppe ainsi tamponnée.

Prochaine CR Médicale : fin septembre 2026

Fin de séance à 22h30

Secrétaire de séance

Judes AGATHON

A bold, black ink signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Président de séance

Dr Alexandre LACHARTRE

A signature in black ink, featuring a large, stylized 'A' and 'L' with a horizontal line crossing through them.